

Nom du candidat :



Certificat Professionnel : Piloter un tiers lieu

Inscrit par France Compétences au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations - mars 2020

Validation des Acquis de l'Expérience

Rapport A / Unité 1

Compétence évaluée : Elaborer et développer un projet stratégique de tiers lieu

Capacités	Indicateurs	oui	non	Commentaires
1.1 Identifier les grands principes des espaces de travail partagés	Le positionnement de la structure sur le secteur des tiers-lieux est clairement identifié à travers l'explicitation de son l'objet social et ses finalités avec notamment la prise en compte de : <ul style="list-style-type: none"> - l'intégration des objectifs de développement durable, - la formalisation de son utilité sociale ou projet social, - son positionnement sur l'emploi, l'activité et l'entrepreneuriat. 			
1.2 Elaborer un cadre de référence du tiers-lieu en construisant une stratégie de pérennisation avec les parties prenantes	L'organisation est présentée à travers : <ul style="list-style-type: none"> - son organisation, ses activités, son histoire, son public, bénéficiaires ou clients... - l'identification des parties prenantes. Les orientations stratégiques d'un plan de développement local et d'ancrage territorial sont présentées.			
1.3 Créer et analyser ses domaines d'activités stratégiques	Les Domaines d'Activités Stratégiques sont explicités. L'environnement externe et les évolutions récentes à venir du secteur d'activité et des politiques publiques sont présentés et analysés à travers les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Analyse concurrentielle du secteur d'activité - Identification des menaces et opportunités - Analyse des forces et des faiblesses de la structure 			
1.4 Organiser un plan d'action pour piloter sa structure et son système de fonctionnement	Les problématiques de la structure (positionnement, performance, système de management) sont présentées. Le choix des chantiers est argumenté.			
1.5 Identifier et appliquer une méthodologie de gestion de projet	Un plan d'action est défini à travers une démarche méthodologique (objectifs à atteindre, moyens mis en œuvre, résultats attendus).			
1.6 Analyser son projet professionnel et définir sa place au sein de la structure	Les axes de travail de la personne sont explicités par rapport à sa place dans la structure, ses compétences managériales, ses pratiques et son projet professionnel sont présentés.			
1.7 Présenter son projet à l'écrit et à l'oral	Qualité rédactionnelle et de présentation orale (esprit de synthèse, personnalisation, construction du discours, design)			

Décision du jury de validation :

Unité 1

validée

non validée

Rapport A / Unité 2**Compétence évaluée : Piloter l'activité de la structure dans ses dimensions économiques et juridiques**

Capacités	Indicateurs	oui	non	Commentaires
2.1 Construire son prévisionnel financier	La situation économique et financière de la structure est analysée Une projection financière à 3/5 ans en cohérence avec son plan de développement et sa stratégie commerciale est élaborée			
2.2 Créer des outils de pilotage financier pour la bonne gestion du tiers-lieu	La stratégie financière peut être présentée avec des indicateurs de suivi de gestion. Les processus de suivi du management opérationnel sont formalisés à travers le mode d'élaboration des budgets, du contrôle et du reporting, des règles et des outils de gestion (tableaux de bord, outils de reporting, outils de mesure, indicateurs clés de contrôle financiers)			
2.3 Analyser ses résultats et équilibres financiers	Les principes et les valeurs des tiers-lieux sont pris en compte dans l'élaboration des outils de pilotage (ex : mode d'implication des usagers ou clients, répartition des richesses, lucrativité, capital collectif et durable, juste prix, placement éthique....)			
2.4 Evaluer la situation d'un point de vue financier	Le modèle économique le plus adapté à la situation de la structure est définie par l'explicitation des freins et leviers économiques. Des pistes de solutions sont proposées.			
2.5 Défendre le cadre juridique dans lequel s'inscrit la gouvernance et au regard de la stratégie du projet	Le statut du tiers-lieu et la raison du choix de ce statut sont explicités			
Décision du jury de validation :	Unité 2	<input type="checkbox"/> validée	<input type="checkbox"/> non validée	

Rapport A / Unité 3**Compétence évaluée : Définir et mettre en œuvre une dynamique de coopération en lien avec le projet stratégique de la structure**

Capacités	Indicateurs	oui	non	Commentaires
3.1 Identifier et appliquer les différentes stratégies d'animation du lieu	Le mode de gouvernance est défini en termes d'attributions des fonctions, d'instances de prises de décisions et de concertation (rôle et responsabilités, gestion de la double qualité, mandat, relation salarié/bénévole, contributeurs...)			
3.2 Déterminer une stratégie de développement de partenariats	L'organisation des partenariats est formalisée et argumentée clairement au regard des domaines d'activités (cartographie des acteurs, canevas relationnel, typologies de partenariats)			
3.3 Organiser le processus d'accueil	Les fonctions d'intégration et d'accompagnement des publics (salariés, stagiaires, bénévoles, utilisateurs...) sont définies. Les principes et les règles appliqués dans le tiers-lieu (traitement des différences de revenus, qualité de vie au travail,...) sont explicités			
3.4 Accompagner les besoins des membres du collectif de travail	Le facilitateur présente <ul style="list-style-type: none">- sa réflexion personnelle ou travaux mis en oeuvre sur l'accompagnement des personnes accueillies,- la transformation des représentations et des croyances opérée sur le parcours.			
3.5 Elaborer une stratégie de communication adaptée aux différentes parties prenantes	Les modalités de dynamisation des acteurs et de communication interne sont présentées (outils, fréquence, objectifs, moyens..)			
3.6 Organiser les différentes tâches liées au projet de structure avec les membres du collectif de travail	L'organisation des fonctions est formalisée et définie en termes de compétences attendues (organigramme, cartographie des compétences, besoins de l'organisation et des fonctions...)			
Décision du jury de validation :	Unité 3	<input type="checkbox"/> validée	<input type="checkbox"/> non validée	

Rapport B / Soutenance**Compétences évaluées : Situer la fonction de facilitateur de tiers-lieu dans sa dimension transversale et communiquer à l'oral et à l'écrit sur sa structure et sa fonction**

Capacités à	Indicateurs			Commentaires
		oui	non	
Présenter la structure, sa fonction, les démarches mises en œuvre, les perspectives et axes de travail	Qualité rédactionnelle et de présentation orale (esprit de synthèse, personnalisation, construction du discours, design)			
Dialoguer avec les interlocuteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Les Supports de communication sont adaptés • Les points clés sont synthétisés • Les propos sont construits et cohérents • Capacité à argumenter • Prise de distance par rapport à l'écrit 	x		
Rédiger un rapport de présentation de sa structure	<ul style="list-style-type: none"> • La structuration des rapports (plan, sommaire, articulation, lien entre les parties) permet une lisibilité sur le fond • Les règles de présentation, d'orthographe et de ponctuation sont respectées • La syntaxe et le vocabulaire sont utilisés avec pertinence 	x		

Commentaires justifiant la décision / préconisations du Jury :

Décision du jury de validation :

Unités validées :

U1	validé/non validé	U2	validé/non validé	U3	validé/non validé
-----------	-------------------	-----------	-------------------	-----------	-------------------

Certificat professionnel : « Piloter un tiers-lieu »

Les membres du jury :

Fait à Floirac, le xx/xx/xxx

Signature
Président du JurySignature
Tiers-LieuxSignature
Tiers Lieux